

	<p>L'indifférence est complice de la violence.</p>	<p>Lorsque le harcèlement scolaire n'a pas entraîné d'incapacité totale de travail (jours d'école manqués) ou qu'il a entraîné une incapacité totale de travail de moins de 8 jours, il est puni de 1 an et demi d'emprisonnement et de 7 500 € d'amende au maximum.</p> <p>Lorsque le harcèlement scolaire a entraîné une incapacité totale de travail de plus de 8 jours, les peines sont portées à 2 ans et demi et 7 500 € d'amende au maximum.</p> <p>Lorsque le harcèlement scolaire a conduit la personne visée à se suicider ou à tenter de se suicider, les peines sont portées à 5 ans d'emprisonnement et 7 500 € d'amende au maximum.</p>
<p>La politesse : c'est la marque de respect de soi et des autres. Elle m'est due comme elle est due à tous</p>	<p><u>Des relations harmonieuses entre les personnes</u></p> <p>Je salue les personnes que je rencontre et je m'adresse à elles en utilisant les formules de civilités.</p> <p>Dans les couloirs, je laisse la priorité aux adultes.</p> <p>Chaque adolescent doit respecter les adultes, quelle que soit sa fonction.</p> <p>De même, chaque adulte doit respect et considération aux élèves.</p>	<p>Je m'expose à des remarques verbales voire à des sanctions</p>
<p>Par mon comportement, mon allure</p>	<p>J'accepte que l'on me reprenne quand besoin et je suis capable de reconnaître mes torts. Je parviens à m'expliquer posément.</p> <p>J'ai une tenue vestimentaire convenable (pas de jean troué, de crop top, jogging...) à l'appréciation des adultes Je viens au collège pour faire mon métier de collégien cela implique une tenue adéquate.</p>	<p>Les sanctions sont mises directement sur Ecole Directe</p>

<p>Au self</p>	<p>J'ai une attitude respectueuse à l'égard des personnes. A table je fais preuve de savoir-vivre (nourriture, matériel). Je m'y déplace avec calme, sans crier ni courir, en respectant les consignes données par le personnel de restauration ou de surveillance.</p>	
<p>Dans les déplacements</p>	<p>Je sais me déplacer avec calme, sans bousculade. Je me range aux endroits prévus avec calme</p>	
<p>Dans les relations garçons/filles</p>	<p>Je dois adopter une attitude correcte : les filles et les garçons doivent se respecter.</p>	
<p>Un langage correct</p>	<p>Je veille à adopter un langage correct, empreint de politesse et respectueux de mon interlocuteur. Je fais attention au ton que j'emploie, même si je ne suis pas d'accord avec la personne qui me parle.</p>	<p>Je m'expose à une sanction pour comportement</p>
<p>Tolérance</p>	<p>Sans préjugés, j'accepte les différences, m'enrichis de la diversité des autres et j'essaie d'établir un climat de confiance qui permette à chacun de s'exprimer. Je respecte les opinions et les choix des autres.</p>	
<p>S'entraider</p>	<p>Je suis attentif à l'autre, je suis capable de l'aider, de l'écouter, de le soutenir, de le motiver.</p>	
<p>Respect de l'environnement : L'écologie et le respect de l'environnement sont des sujets d'actualité, ils concernent aussi notre collègue...</p>	<p><u>Respect des lieux et du matériel</u></p> <p>Je respecte les lieux que j'utilise et ceux où je me déplace. Je dépose les papiers, déchets, chewing-gum, dans les poubelles, je ne crache pas. Les sucettes sont interdites dans l'établissement pour des raisons de sécurité (risque de chute) et de propreté (bâtonnet jeté au sol).</p>	<p>Je suis responsable de mes actes toute dégradation nécessite réparation. Je viendrai autant de temps que nécessaire pour rétablir l'état de propreté des locaux, couloirs, cours...</p>

<p>Respect du travail : Plusieurs métiers sont exercés au collège. Ils concourent tous au bien-être de chacun. Je respecte ce travail et y participe par l'aide que j'apporte au ménage des locaux utilisés</p> <p>Respect du matériel : Le respect des autres passe par le respect de leurs affaires personnelles et par le respect du matériel collectif.</p>	<p>Je participe au ménage de la classe, je mets les chaises sur les tables, pour faciliter le travail.</p> <p>Je suis attentif au respect des locaux collectifs (W-C, couloirs, salles spécialisées, cour...).</p> <p>Je ne laisse rien traîner...</p> <p>Je dépose mon cartable hors des lieux de passage et je ne touche pas à celui des autres.</p> <p>Je ne jette aucune affaire (cartable, crayon, cahier, papier, encre, nourriture...).</p> <p>Les livres de classes et les livres du CDI ne m'appartiennent pas, je suis responsable de leur état, j'en prends soin, je les couvre, je n'écris pas dessus, je ne les laisse pas traîner, je choisis un cartable rigide pour les transporter dans de bonnes conditions.</p> <p>Je marque de mon nom mes affaires personnelles : vêtements, matériel scolaire...Je dépose celles que je trouve au bureau du Responsable de la Vie Scolaire.</p> <p>Le matériel de technologie, de sport, des autres salles spécifiques est prévu pour une utilisation, précise, je m'y conforme et je respecte les consignes qui me sont données.</p> <p>Au self, je fais très attention au matériel et à la vaisselle.</p>	<p>Je rembourserai le matériel (vaisselle, les livres égarés ou dégradés...).</p> <p>Tout matériel égaré et identifié peut ainsi être rendu rapidement à son propriétaire.</p>
<p>Je suis un citoyen honnête.</p>	<p>Lorsque je prends les affaires des autres sans leur consentement, je peux être accusé de vol. C'est un délit.</p> <p>Les adultes ferment les classes à clé pour éviter les vols.</p> <p>Aux récréations, je descends sur la cour et j'organise mon sac pour ne pas avoir à demander les clés aux surveillants.</p> <p>Je me rends au garage à vélo uniquement pour stationner mon propre vélo ou vélomoteur...Je n'y reste pas et je ne touche pas à celui des autres.</p>	<p>Le vol est puni par la loi. Cf chapitre vie en société-la loi.</p> <p>Je suis responsable de mes actes : toute dégradation nécessite réparation ou dédommagement financier.</p>

<p>Ponctualité : « C'est la politesse des rois... »</p> <p>Assiduité : Ma première discipline est « d'être au collège... »</p> <p>Ordre : La vie en collectivité exige organisation et lois...</p>	<p><u>Conditions de travail :</u></p> <p>De bonnes conditions de travail sont nécessaires aux professeurs et aux élèves pour donner à chacun les meilleures chances de réussite.</p> <p>Je respecte les indications de sonneries et me range aux endroits définis. Je me présente en salle à l'heure prévue.</p> <p>En cas de maladie ou d'empêchement... Je ne suis pas autorisé à m'absenter pendant les cours : vacances anticipées, rendez-vous médicaux ou autres, déplacements à l'infirmerie non urgents ...</p> <p>Si je suis ponctuellement dispensé(e) d'EPS, je présente par écrit ma demande de dispense au professeur qui détermine si je dois accompagner le groupe ou me rendre en étude. Si ma dispense est prolongée, elle doit être justifiée par un certificat médical.</p> <p>Je suis demi-pensionnaire : je n'ai pas le droit de quitter l'établissement à l'heure de midi. Seulement occasionnellement, je suis autorisé à manger à la maison et non à l'extérieur, après avoir prévenu, la veille, le Responsable de la Vie Scolaire par l'intermédiaire du carnet de correspondance. Dans ce cas, on me donnera une carte de sorti à remettre au surveillant avant de sortir.</p> <p>Les entrées et les sorties de classe, les interours ainsi que les déplacements s'effectuent dans un climat d'ordre, sans chahut ni bousculade. Lorsque sur la cour un emplacement est prévu pour le rangement de ma classe, je m'y conforme.</p> <p>Je ne séjourne pas sans autorisation dans les classes ou les couloirs pendant les</p>	<p>Je prie de bien vouloir m'excuser et je m'explique. Si je suis élève, je sollicite un justificatif auprès de la Vie Scolaire.</p> <p>Mes parents informent le collège (par téléphone ou message sur Ecole Directe à l'intention de la secrétaire et du responsable de vie scolaire (avant 09h00). Je justifie mon absent par le biais du carnet de correspondance en remplissant un bulletin d'absence que je présenterai à la vie scolaire à mon retour.</p> <p>On privilégiera le passage aux toilettes et à l'infirmerie pendant les temps de récréation.</p> <p>Je peux me mettre en danger, j'engage la responsabilité du collège, je m'expose à une lourde sanction.</p> <p>Je m'expose à une sanction, pouvant aller de la remarque à la retenue</p>
---	---	--

<p>Disposer de son matériel de travail : Une nécessité...</p>	<p>récréations. Au moment des récréations ou de fin de matinée ou de journée, les professeurs ne quittent pas la classe, la salle spécialisée ou la salle de sports, avant les élèves. Ils ferment le local</p> <p>Je me présente à chaque cours avec le livre, les cahiers et le matériel prévu pour la matière. Je n'apporte pas au collège d'objets sans rapport avec l'enseignement (revues, jeux électroniques, objets dangereux, aérosol, téléphones portables, briquets, cigarette électronique...).</p> <p>Je n'ai pas le droit d'utiliser le téléphone portable, les montres connectés et tous types d'appareils photographiques dans l'enceinte de l'établissement. Les téléphones portables sont interdits dans l'établissement.</p>	<p>Je sais que les adultes ont un droit de regard sur ce matériel et peuvent le confisquer temporairement en le déposant à la direction.</p>
<p>Travail : Il est quotidien, organisé.</p>	<p>Les professeurs s'engagent à ne pas programmer à la même date plusieurs contrôles importants. L'établissement a le souci d'élaborer des emplois du temps équilibrés afin d'éviter aux élèves des soirées de travail surchargées. J'apprends mes leçons régulièrement, mes devoirs sont faits sérieusement et présentés à la date prévue. Je suis responsable du rattrapage de mes cours. En cas d'absence, avec l'aide de mon binôme ou des moyens mis à ma disposition suivant les activités.</p>	<p>Je veille à ce qu'un planning soit tenu à jour dans ma classe. J'organise au mieux ma semaine en fonction de mon emploi du temps et du travail que l'on me donne. En cas de manquement au travail, je m'expose à une sanction pouvant aller du travail supplémentaire à la retenue.</p>
<p>Ecoute et participation : Je suis acteur de mes apprentissages...</p>	<p>Pour permettre à chacun de tendre vers la meilleure concentration, les cours doivent se dérouler dans le calme : bavardage, agitation, bruits inconnus...ne sont en aucun cas acceptés. Je participe de manière active et constructive aux cours, je lève le doigt, j'attends d'être interrogé avant de répondre aux questions, j'écoute mes camarades et je les respecte quelle que soient leurs difficultés</p>	

<p>Entraide : Je suis solidaire</p> <p>Reproche adressé :</p> <p>Déficiência de travail Principe : tout manquement au travail sera relevé et entraînera une réaction de l'adulte.</p> <p>Problème de comportement : Principe : Tout adulte du collège est chargé de protéger les élèves et réagir face aux comportements répréhensibles. Ceux-ci peuvent être immédiatement punis ou donner lieu à une mention sur Ecole Directe.</p>	<p>Je sais aussi qu'il ne faut pas confondre solidarité avec copiage et tricherie, que ce soit en salle ou sur la cour. Pendant les travaux de groupes, j'accepte de travailler avec tous mes camarades sans exception.</p> <p>Intitulé de la sanction</p> <p>Remarque orale</p> <p>Remarque écrite</p> <p>Remarque : Rédigée sur Ecole Directe.</p> <p>Avertissement : Rédigé sur Ecole Directe.</p> <p>Retenue : elle peut être prononcée pour cumul de sanctions ou pour comportement inadmissible.</p> <p>Blâme : il constitue une réprimande, un rappel à l'ordre verbal et solennel, qui explicite la faute et met l'élève en mesure de la comprendre et de s'en excuser. Les observations adressées à ce dernier présentent un caractère de gravité supérieur à l'avertissement. L'élève doit certifier en avoir connaissance. Le blâme versé à son dossier administratif peut être suivi d'une mesure d'accompagnement de nature éducative.</p>	<p>Je m'expose à une sanction pouvant aller du zéro et à la retenue.</p> <p>Modalité</p> <p>Réprimande, travail supplémentaire.</p> <p>Rédigée sur Ecole Directe, elle peut être également notifiée sur le carnet de correspondance. Le professeur principal et l'équipe de Vie Scolaire relèvent régulièrement les sanctions. Au bout de trois avertissements l'élève vient en retenue. Si l'élève subit deux retenues, il s'expose à un conseil de scolarité accompagné de ses parents ou ses tuteurs.</p> <p>Trois remarques équivalant à un avertissement.</p> <p>Trois avertissements entraînent une retenue le mercredi après-midi.</p> <p>Si l'élève est retenu une seconde fois, il s'expose à un conseil d'éducation accompagné de ses parents ou ses tuteurs.</p>
--	--	--

<p><u>Le conseil de discipline</u></p> <p>Il est convoqué à l'initiative du directeur pour examiner la situation des élèves ayant commis une faute grave ou ayant accumulé des sanctions. Il peut conduire à l'exclusion temporaire ou définitive de l'élève.</p>	<p>Exclusion temporaire de l'établissement.</p> <p><u>Composition</u></p> <p>Le Directeur (ou son représentant) Le Responsable de la vie scolaire, Le Responsable de niveau, Le Professeur Principal, Les Enseignants de la classe, Un Représentant de l'Association des parents d'élèves, Les Délégués du niveau</p>	<p>Est prononcée par le directeur pour motif grave ou pour accumulation de sanctions.</p> <p><u>Modalités</u></p> <p>L'élève concerné, ainsi que ses parents ou tuteurs, à l'exclusion de toute autre personne, sont conviés à s'exprimer sur la situation. Au moment de la décision, ils sont invités à se retirer. La décision est notifiée à la famille après le conseil de discipline et confirmée, par écrit, sous pli, recommandé.</p>
---	--	---

